



**HAL**  
open science

## Techniques d'adoption en milieu animal (Daza du Niger)

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Techniques d'adoption en milieu animal (Daza du Niger). Institut international d'ethnoscience. L'homme et l'animal, premier colloque d'ethnozoologie, Paris : Institut international d'ethnoscience, pp.493-495, 1975. hal-00748890

**HAL Id: hal-00748890**

**<https://hal.science/hal-00748890>**

Submitted on 6 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## TECHNIQUES D'ADOPTION EN MILIEU ANIMAL (DAZA DU NIGER).

Catherine BAROIN

Les Daza sont des éleveurs de chameaux, de vaches et de chèvres dans la zone sahélienne du Tchad et du Niger. Ils appartiennent à l'ensemble culturel des Tédadaza, appelés communément «Toubous».

Les techniques d'adoption qu'ils pratiquent ont pour but de continuer à traire une bête laitière dont le petit est mort et dont le lait, sinon, tarirait.

Pour les vaches, une technique signalée par Ch. et M. LE COEUR (Grammaire et Textes Tédadaza, p. 158) consiste à placer un veau empaillé près de la vache dont le veau est mort (on utilise la dépouille de ce dernier). Pour traire une vache, en effet, la présence du veau est nécessaire : la femme le laisse d'abord têter sa mère quelques temps, puis elle l'attache par le cou à une patte arrière de la vache pendant qu'elle la traite. Quand elle a fini, elle délie le veau qui tète le reste du lait. L'effigie utilisée s'appelle okugu selon Ch. et M. LE COEUR, *oŋkuŋku* dans ma transcription.

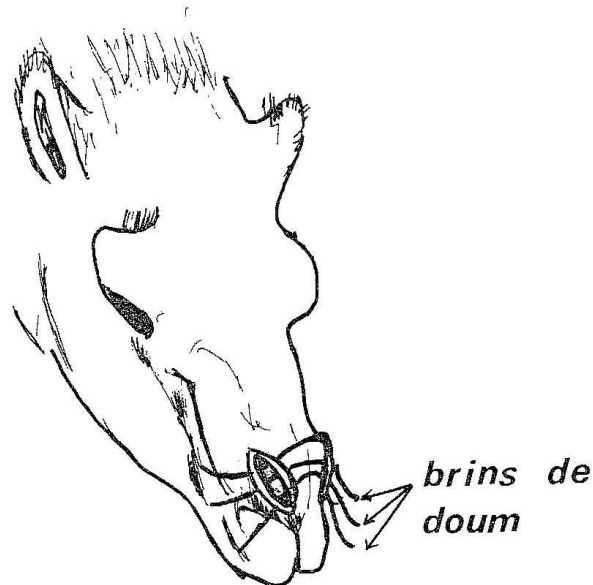
Cette technique peut être employée également pour une chamelle. Le chamelon empaillé s'appellera aussi *oŋkuŋku*. Je ne l'ai observée dans aucun des deux cas.

Par contre, j'ai assisté à plusieurs reprises à une autre opération visant, dans le même but, à faire adopter un nouveau petit *vivant* à des chameaux dont les chamelons étaient morts, soit à la naissance, soit dans leurs premiers mois à la suite d'une épidémie ou mangés par une hyène. La méthode utilisée, qui nécessite le concours de plusieurs personnes, hommes et femmes, est la suivante :

En début d'après-midi, le lendemain de la mort du chamelon ou quelques jours après, les pattes avant et arrière de la chamelle adoptive sont entravées, et elle est renversée sur le côté. L'animal ainsi neutralisé, on procède aux deux opérations suivantes :

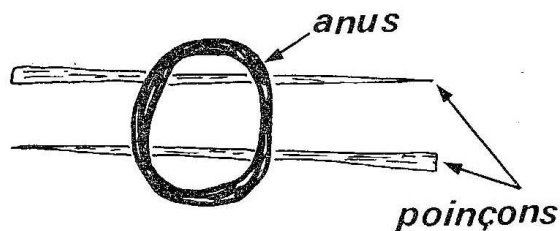
1) On colmate les narines de la chamelle avec de la crotte fraîche de vache ou de chameau, du poil de chameau ou de vieux morceaux d'étoffe. On perce ensuite au poinçon trois trous le long des bords supérieurs et inférieurs de chaque narine. Dans ces trous sont passés trois brins de doum - le doum est employé dans les travaux de vannerie, en particulier pour fabriquer les nattes qui recouvrent les tentes, et les cordes - : un brin passe par les quatre trous antérieurs des deux narines, un deuxième

par les trous médians, un troisième par les trous postérieurs, conformément au schéma ci-dessous :



Les extrémités des trois brins sont alors rassemblées vers le haut et torsadées ensemble pour former une courte ficelle au-dessus du nez de la chamelle, fermant complètement les narines : la chamelle ne peut rien sentir.

2) On perce de même les bords de l'anus de quatre trous dans lesquels sont laissés soit deux poinçons, soit deux morceaux de bois effilés d'un côté, qui passent, en sens inverse, chacun horizontalement par deux de ces trous :



Ensuite, au moyen d'une petite corde de doum préalablement tressée, l'anus est solidement ficelé derrière les poinçons ou pointes de bois qui retiennent le noeud : la chamelle ne peut déféquer.

La bête est alors désentravée et laissée ainsi jusqu'à la tombée du jour.

Le soir, le jeune chamelon à adopter est approché. Il aura été choisi à peu près de même âge et de même couleur que le mort. Les yeux de la chamelle sont éventuellement recouverts d'un morceau de tissu pour l'empêcher de voir. Les pattes avant et arrière du petit sont entravées, et une ficelle lui est nouée autour du museau s'il crie trop fort. On retire les pointes de l'anus de la chamelle, ainsi que la cordelette. La bête évacue alors d'un seul coup la crotte retenue pendant tout l'après-midi par force dans ses intestins, en grosse boule agglomérée qui est recueillie dans une cuvette.

La chamelle fait normalement ses crottes une à une, comme les chèvres. Cet important volume est donc inhabituel, il est censé lui donner l'impression d'avoir mis bas. La crotte est écrasée et passée sur le poil du jeune chamelon, pour masquer son odeur. Le petit est alors poussé vers sa nouvelle mère, dont quelqu'un dévoile les yeux. On les fait baraquier de force l'une contre l'autre, et c'est ainsi qu'ils passeront la nuit (les chamelles laitières, chez les Daza, passent la nuit baraquées non loin des tentes, leur petit à côté d'elles). C'est le matin seulement, au plus tôt, que le chamelon têter sa seconde mère.

Si celle-ci le refuse encore, on les attache ensemble par le cou au moyen d'une corde assez courte et ils sont envoyés ainsi paître en brousse. La corde n'est retirée et le nez de la chamelle débouché que lorsqu'elle a accepté le petit. Elle l'accepte généralement au bout de quatre à cinq jours au plus tard. L'opération est beaucoup plus facile si le chamelon à remplacer est mort à la naissance : la chamelle n'aura pas eu le temps de connaître son propre petit, dont le corps aura été emporté au loin avant qu'elle ne le voie.

Quand l'adoption est faite, le chamelon tète donc deux chamelles : sa mère naturelle et sa mère adoptive. Ceci n'est pas sans créer certains conflits psychologiques entre les deux bêtes, qui se jalouent le petit. D'autre part, les Daza sont conscients du traumatisme que représentent ces procédés tant pour la chamelle adoptive que pour le chamelon. A tel point qu'ils préféreront parfois renoncer au lait de la chamelle pendant un an plutôt que d'imposer une telle épreuve à leurs animaux. Un Daza me commentait un jour un tel choix par ces paroles : « Son chamelon, c'est comme son propre fils ».

Une troisième méthode m'a été signalée par une femme. Elle est utilisée en dernier lieu si les précédentes n'ont pas réussi : on attache ensemble par le cou la chamelle rétive et le chamelon à adopter, au moyen d'une corde assez courte. De même, un chien est attaché à la chamelle. Le chien se met à aboyer et, en même temps, plusieurs personnes tapent sur des ustensiles de cuisine pour faire le plus de bruit possible autour de la chamelle. Celle-ci, déroutée et effrayée - les chameaux sont des animaux très peureux - se laissera têter par le petit. Il suffit, pour qu'elle l'accepte, qu'elle se soit laissée têter une fois par lui.

Un autre procédé encore m'a été indiqué pour les vaches : la vache adoptive est entravée et ses cornes sont attachées à un arbre (c'est ce qu'on fait aussi pour traire une vache dangereuse). L'animal ainsi neutralisé, on paie un Azza (les Azza sont des forgerons castés et méprisés des Daza) ou un esclave pour souffler dans le vagin de la vache. Cet acte dégoûtant serait en effet indigne d'un Daza. Quand le ventre de la vache est ainsi gonflé, ses pis lui font mal et elle accepte que le veau la tète.

Les Daza ne traitent pas leurs chèvres ; ils considèrent que ce serait déshonorant. Il n'y a donc aucune technique d'adoption pour ces animaux. Si une chèvre refuse son petit, on lui coince la tête entre deux poteaux plantés en terre et le chevreau peut têter sans être encorné.